

Affaires d'Italie.

Nous résumons comme il suit, en les recommandant à l'attention du lecteur, les dernières lettres de Florence :

« Dans les sphères politiques, on est loin d'être rassuré sur la situation. Les nouvelles de Rome et de Civita-Vecchia sont de nature à faire croire que l'occupation française se prolongera au-delà de ce que le ministère Menabrea se prometait. Or, si les troupes françaises continuent à rester dans les Etats romains, il est difficile que le ministère triomphe de l'opposition qu'il rencontrera dans le Parlement.

« D'autre part, les informations reçues de plusieurs capitales font présumer que la conférence européenne a peu de chance de se réunir. La Prusse et l'Angleterre ont accueilli l'invitation très froidement, et l'on croit qu'il suffirait du refus de la dernière pour faire échouer cette tentative d'arbitrage. Quant à une conférence des puissances catholiques, outre ses difficultés d'organisation, l'Italie ne l'accepterait d'aucune sorte.

« M. Rattazzi va prendre position contre le cabinet dans le Parlement. On le portera à la présidence de la Chambre. S'il est élu, il refusera et deviendra alors le chef de l'opposition.

« Le bruit court que le général de La Marmora, attendu prochainement de Paris, pourrait bien être appelé à faire partie du cabinet. Il serait possible cependant que ce projet, s'il est réel, rencontrât un obstacle à Berlin, où le nom de M. de La Marmora est considéré comme synonyme d'alliance franco-italienne. On assure même que M. de Bismarck a fait parvenir en haut lieu l'expression de ses sentiments à cet égard. Si l'on ne céda pas devant ses observations, il ne faudrait plus compter sur l'appui de la Prusse. »

Nous trouvons dans une lettre de Rome les lignes suivantes :

« La conjuration des sectaires contre Rome était horrible; sans une permission manifeste de la Providence, tout eût été mis à feu et à sang.

« Malheur à nous si, dans les soirées du 22 et du 25, les misérables avaient eu le dessus !

« On a trouvé un plan topographique très exact de la cité, dans lequel étaient désignées les mines qui devaient être pratiquées et les couverts, palais et maisons qui devaient être saisis. La moitié de Rome eût sauté en l'air, et le sang eût été répandu à torrent.

« On a saisi dans la ville et en dehors des portes Saint-Paul et Saint-Jean, des dépôts immenses d'armes, des milliers de fusils, de revolvers, de stylets, de haches et de bombes. Dieu a voulu que tout fût découvert à temps et réprimé. »

Toutes les correspondances de Rome s'accordent pour signaler les témoignages de sympathies dont nos soldats sont l'objet de la part de la population de Rome et des provinces pontificales. Voici comment une de ces lettres raconte la rentrée à Tivoli des détachements expéditionnaires :

« Je vous ai dit un mot du rétablissement des armes du Saint-Père et du drapeau pontifical, à Tivoli, au moment de l'approche des troupes françaises et de la sortie de la bande garibaldienne commandée par Pianciani. On m'annonce aujourd'hui que l'étan de joie dont cet acte a été accompagné, s'est manifesté encore dans l'accueil fait aux troupes libératrices qui furent reçues en dehors de la ville par les autorités municipales, la musique locale en tête et au milieu d'une foule extraordinaire de citoyens qui portaient en main des drapeaux aux couleurs papales et qui faisaient entendre à l'envi les cris prolongés de Vive Pie IX ! Vive la France ! Le soir, la ville a été illuminée et les magistrats de l'endroit se sont rendus chez le général français pour exprimer, au nom

de la ville, leurs sentiments de gratitude à l'égard de ceux qui avaient délivré leur patrie de l'oppression révolutionnaire et l'avaient rendue à son légitime souverain. Mais pour donner un témoignage plus éclatant de leur joie, les habitants de cette ville vouturent rendre grâce au Dieu très haut de leur délivrance. En conséquence, on résolut de célébrer dans la cathédrale un triduum de prières qui ont lieu dans l'après-midi, le 8, le 9 et le 10 avec un concours très considérable de citoyens. Le dernier jour, les autorités militaires françaises et pontificales, le gonfalonier et le sénateur assistèrent à ces prières en grande cérémonie et le Te Deum fut chanté solennellement au son des cloches et des mortiers. La ville était toute pavoisée; le soir, il y eut une illumination des plus belles, tandis que la musique de la ville parcourait les rues et augmentait par ses accords l'allégresse générale des habitants.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix

Paris, dimanche 17 novembre.

Le Conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui à St-Cloud; on dit que les membres du conseil privé avaient été également convoqués. L'Empereur a dû donner lecture du discours qu'il prononcera demain à la cérémonie d'ouverture des Chambres. Au moment où vous connaîtrez ma lettre vos lecteurs connaîtront déjà le discours de la couronne, et il sera peu intéressant pour vous de savoir quelles suppositions on avait pu faire pendant les deux ou trois jours précédents. Cependant je dois constater que, contrairement à ce qui se passe toujours en pareille circonstance, le discours impérial est attendu sans anxiété, sans impatience. Et pourtant que de gens encore croient que la guerre au printemps est inévitable, que les Chambres ont été convoquées de bonne heure pour qu'elles puissent achever leurs travaux avant l'explosion du conflit. La cause de cette tranquillité relative est double : d'abord, après le coup de main de Mentana, la question romaine subit un temps d'arrêt; on se prépare en vue d'une conférence dont la convocation est l'objet de négociations; puis la question d'Orient doit rester encore un certain temps dans ce qu'on appelle la phase diplomatique; en second lieu, le gouvernement français, jusqu'alors favorable à l'unité germanique, ne révélera pas des dispositions contraires, et si la situation lui impose une arrière-pensée sur les perspectives ultérieures, la raison d'état lui fera un devoir de la dissimuler. Voilà pour l'extérieur. Quant à l'intérieur, on sait que l'Empereur tient à l'exécution du programme du 19 janvier. Par conséquent, il n'y aura demain aucune surprise, et l'on n'en attend aucune.

Le discours du roi de Prusse est réputé plutôt pacifique que belliqueux; et il est étrange qu'on soit même obligé de le constater. En d'autres temps il serait jugé absolument pacifique; mais avec les dispositions dans lesquelles se trouvent tous les esprits, il faut qu'un souverain affirme deux fois les intentions conciliantes de son gouvernement pour qu'on ne le croie plus tout prêt à partir en guerre.

L'International annonce que M. Nigra, ministre d'Italie en France, doit se rendre à Londres pour déterminer le cabinet anglais à accepter la proposition du gouvernement français au sujet de la conférence. De même que la France désire être délivrée du soin de veiller seule à la sécurité du St. Siège, de même l'Italie souhaite être liée par des engagements conclus non plus envers la France, mais envers l'Europe. Mais la réunion de la conférence reste bien problématique.

La fameuse brochure *Napoléon III et l'Europe en 1867* nous paraît destinée à faire un tour complet, et la réclame du *Constitutionnel* ressemble fort à une mystification. Il va, dit-on, en paraître une seconde qui probablement fera encore

moins de bruit. *La France et l'Europe en 1867*; elle aurait pour auteur M. Alfred de la Guéronnière, frère du vicomte Arthur, sénateur.

On parle d'une lettre adressée par l'Empereur à M. Hausmann, au sujet des relations entre les usiniers et l'administration de l'octroi: elle serait rendue publique.

La nomination du maréchal Bazaine au grand commandement militaire que le maréchal Forey ne peut plus diriger, est une réponse indirecte du gouvernement aux attaques dont a été l'objet le commandant en chef de nos troupes au Mexique. On sait du reste, que la conduite du général et du soldat a été énergiquement défendue par le comte de Kératry dans la *Revue contemporaine*.

On est sans nouvelles au sujet des personnes, que l'on suppose arrêtées sous la prévention du délit de Société secrète. Les étudiants en médecine se sont rendus auprès du doyen de la faculté pour le prier d'intervenir en faveur de M. Naquet. Leur démarche est restée et devait être sans résultat. Ces arrestations répétées ne sont pas sans causer quelque émotion à Paris.

Le *Sicéle* s'est installé aujourd'hui dans son palais de la rue Chauchat.

CH. CAHOT.

Paris, lundi 18 novembre.

La cérémonie d'ouverture des Chambres françaises a eu lieu avec la solennité habituelle, et vous en trouverez tous les détails dans les journaux du soir; je me borne à reproduire quelques-unes des appréciations recueillies au premier moment.

Rien n'est plus mobile et plus contradictoire que les jugements de la spéculation, c'est-à-dire de tous ceux qui fréquentent la Bourse, c'est là qu'on trouve les oppositions les plus tranchées. Ailleurs, dans les bureaux de journaux et dans les cercles de toutes catégories, il n'y a plus guère que des nuances à observer. L'impression qui domine toutes les autres, c'est que le discours de l'Empereur est pacifique, dans la forme comme dans le fond. Comme on s'y attendait bien, le chef du gouvernement français déclare accepter tout ce qui s'est accompli en Allemagne. Les uns voient dans cette déclaration un bill d'indemnité donné par la France, au nom de l'Europe, à toutes les annexions prussiennes, et affirment que dès lors, il ne peut plus y avoir entre la Prusse et la France aucun motif de conflit. Les autres croient que l'Empereur en formulant son adhésion au passé indique assez clairement que la France n'est pas disposée à laisser la Prusse s'agrandir davantage, et ils font remarquer, qu'il reste toujours une porte de derrière ouverte, puisque le chef de l'Etat proclame la non-intervention de la France, mais tant que nos intérêts et notre dignité ne seront pas menacés. Mais il est évident que l'on ne peut voir là une menace, ni même un avertissement à la Prusse; c'est une simple réserve.

La partie qui concerne les affaires d'Italie est conforme pour le sens, sinon pour les termes, aux deux dernières dépêches de M. de Moustier. L'Empereur a tenu à préciser que ce n'est pas contre l'Italie, mais bien contre les bandes révolutionnaires qu'a été dirigé l'expédition romaine. D'un côté, on fait remarquer que l'époque du retour de nos troupes n'est pas précisée; de l'autre, que le mot de pouvoir temporel de la Papauté n'est pas une seule fois prononcé. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que l'Empereur dit seulement qu'il a proposé la réunion d'une conférence, mais il ne donne aucun renseignement sur les dispositions des puissances.

Les questions intérieures ont surtout de l'intérêt pour nous, et elles occupent la partie la plus importante du discours.

On est d'avis tout-à-fait opposés à la Bourse sur le passage relatif aux finances;

suivant les uns, il dément l'emprunt, suivant les autres, il l'annonce. Lisez-le attentivement et vous verrez qu'il n'y a absolument rien qui confirme ou infirme les bruits d'emprunt. Et si l'Empereur avait voulu les démentir, il l'eût fait en termes clairs et nets.

Mais le point capital du discours, celui qui sera accueilli en province comme à Paris avec satisfaction, c'est l'abandon par le gouvernement du projet de loi sur la réorganisation de l'armée. M. Rouher, dans les derniers jours de la précédente session, disait avec assurance, que les Chambres voteraient et que le pays accepterait avec patriotisme la loi militaire. Malgré cela, l'opinion publique n'avait cessé de protester, et l'Empereur déclare que son gouvernement renonce à présenter une loi frappée d'impopularité. C'est la nouvelle et l'on peut dire la bonne nouvelle de la journée.

Il y a dans le reste du discours deux idées qui sont développées avec une énergie marquée, car on les retrouve sous plusieurs formes : c'est d'abord une invitation adressée aux Chambres de voter avec confiance les lois annoncées par la lettre du 19 janvier; c'est ensuite l'affirmation du principe monarchique aussi bien au dedans qu'au dehors. Et l'on peut croire que cette déclaration s'adresse à ceux qui se montrent hostiles au dedans, aussi bien qu'à ceux qui au dehors ne dissimulent pas leurs défiances, c'est-à-dire les gouvernements qui dans la France voient toujours la Révolution armée. Mais il y a surtout un avertissement donné aux ennemis du dedans, auxquels sont promises « la fermeté de la répression, l'énergie et l'autorité du pouvoir. »

Nous aurons sans doute à revenir sur l'événement de ce jour; mais nous devons constater qu'il a, en général, produit une impression plutôt favorable. A la Bourse, après le premier moment d'incertitude, il s'est produit une petite reprise.

On a remarqué que le prince Napoléon et la princesse Clotilde n'assistèrent pas à la séance impériale : les récents événements d'Italie sont sans doute la cause de cette absence.

Le *Monteur* va, cette semaine, publier plusieurs nominations de sénateurs, parmi lesquelles figure celle de M. Nisard, qui recevrait ainsi un dédommagement de sa retraite forcée de l'Ecole normale.

CH. CAHOT.

LES BRAS DANS LES CAMPAGNES.

La désertion des campagnes est un fait très complexe et dont on ne tire aucune lumière lorsqu'on ne l'envisage que par un ou deux côtés, et surtout lorsqu'on place les causes secondaires à la place des causes premières.

Cette erreur est acceptée comme une vérité par un recueil agricole, lequel voit une seconde cause du manque de bras dans la division de la propriété, attendu, dit-il, qu'en transformant beaucoup de manouvriers en propriétaires, cela les dispense de louer leurs bras comme autrefois.

Sans doute c'est là un fait qui doit être mis en ligne de compte; mais il ne saurait atténuer la gravité souveraine du fait principal qu'accusent nos statistiques officielles, à savoir : la diminution de la population des campagnes parallèlement à l'augmentation des populations citadines. Lorsqu'on trouve des départements agricoles qui perdent 29 à 30,000 âmes en dix ans, dans les campagnes seulement, et surtout qui perdent les habitants les plus vigoureux il faut avoir la cataracte du sophisme solidement collée sur les yeux pour vouloir que ce soit là un fait insignifiant pour l'agriculture et pour l'équilibre de la population.

(Gazette des campagnes).

Nous relevons de curieux documents dans la *Liberté* de Bruxelles.

Voici, d'après M. Ad. Le Hardy de Beaulieu, quelle est la situation financière de la Belgique :

Dettes ordinaires	391,065,745 fr.
Dettes extraordinaires	257,764,059
Emprunt voté cette année	60,000,000
Engagements antérieurs	28,000,000

Soit, avec diverses dépenses prévues, une dette de 800 millions, c'est-à-dire 800 fr. par famille et 160 fr. par tête d'habitant.

Que de Belges ignoraient avoir autant de crédit ! N'est pas qui veut débiteur de 160 fr. Heureuse Belgique !

Selon le même M. Le Hardy, ajoute la *Liberté*, nous arriverons prochainement à une dette annuelle de cinquante millions.

Nous aurons alors le choix entre :
1° La BANQUEROUTE;
2° De nouvelles impositions;
3° Des économies sur les ressources annuelles.

Comme le nécessaire manque à l'immense majorité des familles, il n'est pas douteux qu'on choisira le second moyen. Heureuse Belgique !

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

C'est demain, mercredi, que sera appelée devant le tribunal correctionnel de Lille, l'affaire qui nous est intentée pour distribution de dépêches politiques.

J. RIBOUT.

Commencée à 2 h. 30 m., la transmission télégraphique du discours de l'Empereur était terminée à 3 h. 30. Nous avions fait le matin notre déclaration préalable à la préfecture, et, à 4 heures, les premiers exemplaires sortaient de nos presses.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Sommaire de la séance du 16 novembre

Présents : MM. C. Descat, maire; J. Lagache; J. Renaux-Lemierre; F. Duthoit; Dewarthe, adjoints; — P. Parent; Pollet-Desquibus; G. Lefebvre; P. Cateau; A. Wibaux; Ferret-Duthoit; J.-B. Ducatteau; E. Frassez; L. Watine; L. Eeckman; Delbecq; Desfontaines; L. Voreux; Motte-Jonville; Motte-Bossut; Létourte-Duvillier; J.-B. Dubucq; Sioen-Plin; C. Bourbier; Duham-Ferrier; D. Salembier; H. Ternynck.

Absents : MM. Ernoult-Bayart, indisposé; Toulemonde-Nalot; A. Delaoutre, en voyage; et A. Prouvoit, empêché.

1. Rapport de la commission du budget de 1868, approbation de ce budget et nomination d'une commission composée de MM. Motte-Bossut, Ch. Bourbier et P. Parent pour l'examen des comptes des travaux municipaux.
2. Rapport et adoption du budget des hospices.
3. Proposition de réception du pavage de la rue de la Promenade, renvoyé à la commission de la voirie.
4. Rapport d'un crédit de fr. 2,886,75 pour dépenses relatives au choléra.
5. Nouvelle délibération relative à la donation faite par Mme veuve Lefebvre-Ducatteau de la maison des Sœurs de Charité, rue Pellart. — Une école de filles, dirigée par quatre religieuses, sera adjointe à cette maison, au lieu d'une Crèche et d'un Asile.
6. Vote d'un nouveau subside provisoire de fr. 20,000 pour le Bureau de bienfaisance.
7. Avis favorable au prolongement du boulevard de Beauraupaire au travers un terrain appartenant aux Hospices de Roubaix;

CHAPITRE V.

UN ATTACHÉ TROP ATTACHÉ.

Le but que convoitait Montbrun semblait donc fuir devant lui plus que jamais; par ce motif même, il s'acharna de plus en plus à sa poursuite.

Quatre mois à peine après son retour à Paris, il se présentait à l'hôtel de la baronne de Mornay pour faire, une fois encore, ses adieux à la vieille amie dont il connaissait le sincère attachement.

Mme de Mornay avait elle-même bien près de quatre-vingt ans, mais elle portait vaillamment ce grand âge. Aucune infirmité, si ce n'est un peu d'affaiblissement dans la vue, n'était encore venue lui faire sentir le poids des années; sa grande taille, un peu sèche peut-être, était droite sans rouler; toujours vêtue de couleurs sombres, elle semblait porter le deuil de tant d'êtres aimés qui n'étaient plus pour elle que de chers souvenirs; toutefois la sourire aimable qui se jouait sur une bouche bien garnie savait corriger au besoin la sévérité de ces nuances.

Deux boucles d'une blancheur de neige étageaient, de chaque côté de son visage, sur parfaite symétrie; le regard, une fois posé sur ces admirables cheveux blancs, ne pouvait plus s'en détacher; l'esprit remontait alors le cours des an-

nées pour repasser toutes les grandes pages qu'ils ajoutent à notre histoire.

Un nez un peu rond, peut-être, sur des lèvres charnues, donnait à toute sa physionomie un air de bonté qui n'était pas trompeur. Mais ce dont la baronne se montrait fière surtout, et à bon droit, c'était ses mains, fort belles en effet, et qu'une savante coquetterie avait su garantir de toute atteinte.

Comme esprit, elle avait su garder celui de son temps : cet esprit fin, un peu moqueur parfois, mais sans acreté; franc, mais sans rudesse; et, contrairement à la plupart de ses contemporains, assez clair-semés du reste, elle savait regretter le temps et les mœurs de sa jeunesse sans froquer à tout propos les nouveaux usages.

Elle avait coutume de dire à ce sujet : « Contre ce que d'autres appellent des abus je ne veux point élever ma voix, le temps qui m'oublie pourrait m'entendre et se rappeler que mon heure est venue. »

Assise au coin d'une vaste cheminée où deux énormes tisons, qui finissaient de se consumer, jetaient de temps en temps de fauves reflets sur les tentures de cuir de Russie du vieux salon, à demi couchée dans un grand fauteuil où les armes des Mornay avaient été brodées par elle, la baronne, en entendant le nom de Georges Montbrun, qu'un laquais annonça, poussa une exclamation de joyeux étonnement,

et reculant vivement son siège, fit au nouvel arrivant une large place au foyer.

« Quelle aimable surprise ! dit-elle, et quel bon vent vous amène ? Vous ne m'avez point jusqu'ici, cruel vagabond, habituée à un aussi gracieux empressement; il n'y a que quelques jours à peine que vous êtes venu prendre de mes nouvelles, et d'après votre programme habituel je ne vous attendais plus que l'année prochaine. Voyons, chauffez-vous tout d'abord, vous me répondrez ensuite, car il doit faire dehors un vent de Sibérie.

— Dix degrés, chère madame.
— Brou ! . . . Ne me dites pas cela; vous me faites geler.

Ce n'est rien cependant et je pourrai, sans doute, consulter demain des thermomètres moins élevés.

— Et comment ?
— Je pars pour l'Allemagne et viens vous faire mes adieux.

— Encore ? . . . Et moi qui me réjouissais de la voir; j'aurais dû deviner sous le velours de la visite le coup de griffe du départ. Mais enfin, dites-moi donc, mon pauvre ami, quand cessera cette manie de locomotion ? Quelle tarantule vous a piqué ? . . . Je croisais volontiers que vous avez eu pour berceau une locomotive, si elles eussent été inventées alors. En Allemagne, au milieu de février . . . c'est mouf cela !. . . vous allez nous revenir

gêlé et je ne suppose pas que, comme la truffe, vous puissiez y gagner.

— Vous faites en vain l'ignorant, chère madame, et je sais fort bien que c'est en grande partie à vous que je dois d'être nommé à l'ambassade de . . .

— Il n'en est rien, je proteste énergiquement; je suis plus égoïste que cela et n'ai pu prêter les mains à ce nouveau départ; je vois, poindre, encore le bout de l'oreille, terrible enfant, allez; jusqu'à quel âge conserverez-vous donc le goût des hochets ?

— Mais non, chère madame, vous vous trompez, je ne connais que très-superficiellement les bords du Rhin.

— Et vous croyez les apprendre au mois de février ?

Le Rhin, tranquille et fier du progrès de ses eaux,

gèle tout simplement comme vous et moi à l'heure qu'il est; car, en vérité, votre singulière idée m'a donné le frisson. Voyons, Montbrun, ce n'est pas sérieux ?

— Mes mites sont parties ce matin.

— Vous êtes incurable, vous poursuivez une chimère au détriment du bonheur. Je vous l'ai dit, cependant, mon cher enfant; tenez, je l'ai revue hier : que de jeunesse, de fraîcheur, d'adorable gaieté sur ce rose visage ! que de candeur et d'ingénuité dans ce cœur de vingt ans, im-

patient de se donner ! Quand je pense que tout cela pourrait être à vous si vous le vouliez, et que vous passez indifférent, dédaigneux d'un pareil trésor.

RAYMOND DE MARTIGNY.

(La suite au prochain numéro.)

COURS DE LA BOURSE

Du 19 Novembre 1867

Cours de ce jour	Cours précédent
3/0/000000 68 45 — 3/0/000000	68 47 1/2
4/0/000000 98 — 4 1/2	98

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la Séance du 17 Novembre 1867

Sommes versées par 53 déposants dont 14 nouveaux 7,739

34 demandes en remboursement 7,413 66

Les opérations du mois de novembre sont suivies par MM. J.-B. Dujardin et Achille Delattre, directeurs.

Avis

Le sieur RABET JACQUES demeurant rue Saint-Paul à Roubaix, informe le public qu'à dater de ce jour, il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter Virginie Guillet, sa femme.

Roubaix le 19 novembre 1867.

J. RABET.